



CONDITIONS GENERALES DU PROGRAMME DE FIDELITE DU **DOMAINE DE LA BESSE**

Article 1 : Objet

Le programme de fidélité du Domaine de la Besse a pour objet de faire bénéficier à ses adhérents des avantages décrits ci-après, lors de leurs séjours au Domaine de la Besse. Tout adhérent au programme déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter pleinement et entièrement. Ces conditions générales sont susceptibles d'être modifiées et d'évoluer dans le temps.

La carte de fidélité est strictement personnelle. Elle ne constitue pas un moyen de paiement et est non cessible. Seules les dépenses du titulaire du compte fidélité lui ouvrent la possibilité de cumuler des points ou des avantages/services.

Le Domaine de la Besse se réserve le droit de mettre fin au programme de fidélité en cessant à tout moment de proposer de nouvelles adhésions. Dans ce cas, le Domaine de la Besse accordera, pendant 3 mois la possibilité aux adhérents de faire valoir leurs points acquis. A défaut d'utilisation, ces points seront définitivement perdus.

Article 2 : Conditions d'adhésion au programme

L'adhésion au programme de fidélité est libre et ouverte à toute personne physique de plus de 18 ans qui en fait la demande et a la capacité juridique à contracter. L'adhésion au programme est gratuite et effective dès réception par le nouveau membre d'un email lui confirmant son adhésion et lui communiquant son numéro de fidélité.

Il est possible d'adhérer au programme :

- ✓ En l'activant sur le site www.camping-labesse.com après avoir créé un compte client
- ✓ Par email à contact@camping-labesse.com
- ✓ Par téléphone au 05.61.68.84.63

Seuls les séjours vendus par le Domaine de la Besse permettent de cumuler des points. Les Tours Opérateurs, Comités d'Entreprise, les séjours de groupes (plusieurs séjours aux mêmes dates), les évènements types mariages ou autres sont par conséquent exclus du programme fidélité. La souscription au programme engendre l'acceptation des communications liées au fonctionnement et aux services proposés par le programme.

Article 3 : Cumul et gain des points

Seuls les séjours consommés depuis la date de souscription au programme et réservés auprès du Domaine de la Besse, par internet, téléphone ou mail donnent droit à des points. Les points sont acquis à chaque séjours consommées (exception faite des nuitées offertes) et selon le mode de calcul suivant : 5.50 € = 1 point.

Les dépenses éligibles à l'attribution des points sont uniquement les dépenses liées à la location de l'hébergement.

Des points supplémentaires pourront également être accordés dans le cadre d'opérations commerciales, de campagnes promotionnelles ou d'offres exceptionnelles du Domaine de la Besse. En aucun cas les points acquis ne pourront donner lieu à une quelconque contrepartie financière.

Les points sont cumulés au fur et à mesure des séjours effectués par le titulaire du compte fidélité ; il n'est donc pas possible de cumuler les points de compte différents. L'attribution des points se fait de manière automatique, 10 jours après la date de fin du séjour. En cas de non cumul des points constatés sur son espace client, l'adhérent pourra les réclamer auprès du Domaine de la Besse, sur présentation de sa facture, dans un délai de 6 mois suivant la fin du séjour.

BRONZE : A partir de 150 points

ARGENT : A partir de 300 points

OR : A partir de 550 points

DIAMANT : A partir de 1000 points

Article 4: Validité des points

Le programme de fidélité n'a pas de limite de validité. Cependant si au bout de 3 ans aucune activité n'a été enregistrée, le compte sera alors soldé. De même, toute utilisation frauduleuse du compte fidélité pourra être sanctionnée par sa clôture immédiate.

Les points acquis sont valables 24 mois à compter de la date de fin du séjour. Tout nouveau séjour vient prolonger de 24 mois la date de validité des points résiduels crédités au compte client.

Article 6: Informatique et liberté

En cas de litige entre un titulaire et le Domaine de la Besse, la loi française est la seule loi applicable. Tout différend ou litige qui ne serait pas résolu à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal de Toulouse.

Les informations recueillies dans le cadre de l'adhésion au programme fidélité seront exclusivement réservées au Domaine de la Besse.

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, les titulaires disposent d'un droit d'accès de modification, rectification, suppression des données les concernant, et de demande d'arrêt des offres promotionnelles. Pour ce faire, il suffit de nous faire parvenir votre demande à tout moment en indiquant votre nom, prénom et adresse, soit par mail à contact@camping-labesse.com ou par courrier à :

Camping Domaine de la Besse
La Besse
09500 CAMON

L'adhérent est en droit de ne plus participer au programme. Il devra alors nous le notifier par écrit : les points cumulés seront alors perdus.

| | BRONZE | ARGENT | OR | DIAMANT |
|--------------------------------|---------------|---------------|-----------|-----------------------------|
| Avantages | | | | |
| <i>Frais de réservation</i> | ✓ -50% | ✓ Offert | ✓ Offert | ✓ Offert |
| <i>Kit Draps</i> | ✓ -50% | ✓ Offert | ✓ Offert | ✓ Offert |
| <i>Ménage de fin de séjour</i> | | | | ✓ Offert |
| <i>Choix d'emplacement</i> | ✓ -50% | ✓ Offert | ✓ Offert | ✓ Offert |
| <i>Location de vélos</i> | | ✓ -20% | ✓ -30% | ✓ -50% |
| <i>Kit Serviette</i> | | | ✓ -50% | ✓ -50% |
| <i>Départ tardif</i> | | ✓ Offert | ✓ Offert | ✓ Offert |
| <i>Entrée au Spa</i> | | | | 2 Entrées Offertes |
| <i>Location de peignoirs</i> | | | | 2 Locations Offertes |